

**29<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 14 novembre 2023 – 19 h  
École Univers Jeunesse de Bertrand**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

Le vice-président souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis dans la salle ainsi qu'à la présidente Ghislaine Foulem qui se joint en virtuel à la rencontre. Un tour de table est effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

Le vice-président propose de respecter une minute de silence afin d'honorer la mémoire de madame Caroline Hachey, assistante en éducation à l'école François-Xavier Daigle et qui a récemment perdu la vie.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Guy Chiasson; Danny Comeau.

Conseillère et conseiller via Teams : Ghislaine Foulem (présidente)

Directeur général : Marc Pelletier  
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault  
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier  
Direction exécutive à l'apprentissage : Céline Robichaud  
Direction des services de soutiens à l'apprentissage : Susan Arseneault

Absences : Gérard Robichaud; Pierre Morais;  
Alexandre Veilleux (élève conseiller).

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 171, RÉOLUTION 29-3**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 14 novembre 2023.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit n'est rapporté

## 5. Lien avec la communauté

### 5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Le vice-présidente invite la présidente du CPAÉ de l'école Univers Jeunesse à faire sa présentation.

La présidente du CPAÉ présente le projet d'école réimaginée au Conseil, elle explique que les après-midi CAP sont utilisés depuis longtemps par l'école comme des ateliers vie-carrière pour les apprenants, au cours desquels ils peuvent choisir des ateliers selon leur centre d'intérêts. Quelques exemples, d'ateliers, entre autres : le tissage, la photographie, vie de maman, le kung-fu, la robotique, le jeu libre, le dessin, la relaxation, etc.

Elle ajoute que depuis l'année dernière le projet d'école réimaginée de l'Univers Jeunesse s'est enrichi des « bucket list », où chaque classe crée sa bucket list et s'engage à la réaliser durant l'année. Dans les exemples de réalisation de bucket list de l'année passée, les apprenants de l'école ont fait une sortie aux quilles, visité la caserne des pompiers, adopté des poissons, été à la gymnastique, transplanté des boutures de plantes, etc.

La présidente du CPAÉ informe le Conseil que le principal défi que connaît l'école dans la réalisation de son projet c'est le manque d'un agent communautaire. Le personnel du DSFNE informe qu'une entrevue est prévue le lendemain pour tenter de combler ce poste.

Le Conseil n'a pas de questionnement, mais tient à souligner l'investissement des membres du CPAÉ et l'implication des parents de cette école.

### 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

Le vice-président introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à monsieur Mario Bradet, concierge à l'école Univers Jeunesse et dont l'école n'a jamais été aussi étincelante que depuis sa présence. Il est minutieux, il aime le travail bien fait, il est toujours disponible, serviable, souriant et apprécié de tous. Les concierges comme monsieur Mario sont rares et l'école se sent chanceuse de pouvoir compter sur lui.

Le Conseil lui transmet toutes ses félicitations et le remercie pour le dévouement et l'implication dont il fait preuve au quotidien.

## 6. Perfectionnement du Conseil

### 6.1 Retour sur la participation au 33<sup>e</sup> congrès et à l'AGA de la FNCSF

Le vice-président donne la parole à la conseillère Hébert qui était présente au congrès de la FNCSF puis à la présidente.

La conseillère Hébert explique que l'élève conseiller Veilleux a eu beaucoup de succès lors du congrès et particulièrement au cours du panel des jeunes sur l'insécurité linguistique. La présidente a été elle aussi séduite par la prestation des jeunes et la présence de l'élève

conseiller Veilleux sur scène. La présidente regrette que l'échange des jeunes panélistes n'ait pas été enregistré, car il aurait permis la diffusion de ce discours dans les écoles francophones et l'union des apprenants autour d'une même cause.

La présidente et la conseillère Hébert ajoutent que les conférences et ateliers étaient très intéressants, seul le fait d'avoir deux hôtels était un bémol dans l'organisation de ce congrès.

Le vice-président abonde dans le même sens que la présidente et la conseillère, il ajoute que le congrès se déroulera sur l'île du Prince Édouard l'année prochaine et en Colombie-Britannique dans deux ans.

## **7. Adoption des procès-verbaux**

### **7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 10 octobre 2023**

#### **MOTION 172, RÉOLUTION 29-7.1**

**La conseillère Maltais propose  
Appuyée par la conseillère Hébert**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 10 octobre 2023.**

**Adoptée**

#### **7.2 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

## **8. Pour discussion ou décision du CED**

### **8.1 Réforme de la gouvernance locale – limites des districts et sous-districts scolaires**

#### **MOTION 173, RÉOLUTION 29-8.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par la conseillère Hébert**

**QUE les limites des districts et sous-districts telles que proposées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance soient rejetées et que le statu quo soit conservé afin de respecter les zones de fréquentation scolaire.**

**Adoptée**

#### **8.2 Politique 713 – mise à jour**

Aucune mise à jour n'est apportée.

## **9. Vérification du rendement de la direction générale**

### **9.1 Nominations**

Le directeur général annonce la nomination de madame Sandrine Saugrain au poste de responsable du recrutement et de la rétention au sein du DSFNE. Madame Saugrain est actuellement à l'emploi au CCNB où elle occupe le poste de coordinatrice de projet et

possède de l'expérience en recrutement. Elle débutera ses nouvelles fonctions au DSFNE le 14 novembre. Son bureau sera au centre d'appui de Tracadie-Sheila.

## **9.2 Rapport de vérification – Secteur de l'accompagnement, en lien avec les Politiques 3.1 « Relation avec le personnel », 3.2 « Relation avec la clientèle » et 3.5 « Protection des actifs ».**

Le directeur général rappelle au Conseil la nouvelle présentation des rapports de vérification de la direction générale présenté par secteur plus que par politique, tout en couvrant toutes les politiques sur un calendrier biannuel.

Il présente madame Susan Arseneault, la directrice des services de soutien à l'apprentissage et madame Céline Robichaud, l'une des directions exécutives à l'apprentissage, toutes deux membres de l'équipe d'accompagnement. Il précise que l'équipe d'accompagnement est également composée de monsieur Robert Roy-Boudreau, direction exécutive à l'apprentissage et de madame Line Collin, directrice des services à la petite enfance.

Le directeur général détaille son rapport en venant préciser les informations suivantes :

- L'accompagnement des directions d'écoles :

Le directeur général présente de quelle manière les DEA et DSSA viennent accompagner et soutenir les directions d'écoles, sachant qu'actuellement **57%** d'entre elles ont moins de 5 ans d'expérience sur leur poste dont **11** sont à leur **1<sup>ère</sup> année** à ce poste.

- Les apprenants et le personnel enseignant :

Notamment, le DSFNE a **8 749 apprenants** de la maternelle à la 12<sup>ème</sup> année, le directeur général mentionne que le DSFNE connaît pour la première fois depuis quinze ans une augmentation du nombre de ses apprenants, principalement grâce à l'arrivée de nouveaux arrivants. Toute une stratégie a été mise en place pour veiller à l'accompagnement de chacun des nouveaux arrivants dans toutes les sphères que cela peut comporter. Il poursuit avec le dossier des Premières Nations où beaucoup d'initiatives de sensibilisation et de projets sont soutenus, ainsi que de nombreux autres projets tels que l'Expo-sciences, le Défi : explorer, innover et créer, etc.

- Différents types d'accompagnements des écoles :

Le directeur général détaille les différents types d'accompagnement existants pour les écoles avec le soutien de la directrice des services de soutien à l'apprentissage et la directrice exécutive à l'apprentissage.

- L'accompagnement préventif
- L'accompagnement planifié
  
- Numératie
- Pratiques évaluatives
- Sciences
- Littératie

- Une réalité avec laquelle vivre : le manque de personnel

Le directeur général partage au Conseil la pénurie de personnel suppléant et particulièrement de personnel enseignant dans laquelle le DSFNE au même titre que

toute la province plonge. Le conseiller Comeau s'interroge si les listes de suppléant enseignant pourraient être complétées par des enseignants retraités. Le directeur général confirme que c'est effectivement déjà une des stratégies du DSFNE, mais qu'il est difficile de rendre attrayant un poste à temps plein pour cette catégorie d'employé. Le directeur général explique notamment que sur l'année 2022-2023 le DSFNE a connu **571** situations de personnel absent non remplacé et seulement **6 fermetures de classe**. Par ces données, le directeur général tente de démontrer combien le DSFNE se démène pour trouver des solutions afin d'offrir de l'école aux élèves.

- Soutien aux élèves :

Le directeur général invite la directrice des services de soutien à l'apprentissage à donner des détails sur ce secteur qui relève de sa gouverne :

- Demande de tutorat
- Enseignement à domicile
- Milieu propice à l'apprentissage
- Exemptions et accommodations
- Technologie d'aide
- Services sensoriels

Le Conseil souligne que le rapport était extrêmement intéressant, particulièrement les points en lien avec la pénurie d'enseignants. Le directeur général explique que depuis plusieurs années les districts tentent de faire comprendre qu'une pénurie d'enseignants approche aux Universités sans succès, désormais la crise est avérée et il s'attend à ce qu'elle frappe le DSFNE pour les 5 à 10 prochaines années, jusqu'au moment où les étudiants diplômés des Universités arriveront sur le marché du travail.

La directrice de l'école Univers Jeunesse ajoute qu'il ne faut pas omettre la durée et le coût du baccalauréat en éducation. Le Conseil rebondit en évoquant que la création d'incitatifs pour ces études serait un atout et la création d'une vision à long terme.

Enfin, la présidente informe l'assemblée que des sondages démontrent que moins d'étudiants tendent à choisir ces études en raison de la complexité de la charge en salle de classe. Elle conclut qu'il est souvent mis sur les épaules des districts scolaires ou des écoles toutes les responsabilités de sujets de société, pourtant, dans bien des dossiers, comme dans celui-ci, les ministères concernés devraient prendre aussi leur part de responsabilité.

#### **MOTION 174, RÉOLUTION 29-9.2**

**Proposé par la conseillère Mallais Comeau**

**Appuyée par la conseillère Malatais**

**QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur de l'accompagnement en lien avec les politiques 3.21 « Relation avec le personnel, 3.2 « Relation avec la clientèle » et 3.5 « Protection des actifs » tel que présenté par la direction générale.**

**Adoptée**

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapports des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

##### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 octobre 2023**

Le vice-président donne la parole au représentant du comité des finances et des infrastructures le conseiller Chiasson, il informe que le comité s'est réuni le lundi 6 novembre dernier.

Sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 49 714,00\$ pour un solde de 85 286\$ en date du 31 octobre 2023.

Le Directeur des services administratifs et financiers ajoute que les fonds provenant du ministère de l'Éducation et de Développement de la petite enfance en raison de l'absence de l'adhésion du CEDSFNE à la Fédération des Conseils du Nouveau-Brunswick seront déposés atomiquement dans le budget du Conseil prochainement.

#### **MOTION 175, RÉOLUTION 29-10.1.1.1**

**Proposé par le conseiller Chiasson**

**Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit approuvé tel que présenté le budget d'exploitation du CED arrêté au 31 octobre 2023.**

**Adoptée**

##### **10.1.1.2 Rapport trimestriel du DSFNE – 29 septembre 2023**

Le représentant du comité des finances et des infrastructures le conseiller Chiasson poursuit avec le rapport trimestriel du DSFNE arrêté au 29 septembre 2023. Sur un budget total de 130 897 300 \$, le DSFNE a des dépenses de 59 068 764 \$ en date du 29 septembre 2023. Les dépenses totales prévues d'ici au 31 mars 2024 s'élèvent à 72 149 459 \$ pour un solde prévisionnel déficitaire de (320 922) \$.

Le conseiller Chiasson poursuit en expliquant que des négociations sont actuellement en cours avec le MEDPE au sujet des différentes pressions budgétaires que connaît le DSFNE, notamment en lien avec l'inflation. Le budget présenté n'est pas jugé alarmant.

Le directeur des services administratifs et financiers apporte des précisions relativement aux pressions budgétaires que rencontre le district et vient éclaircir les points suivants :

- Les subventions du MEDPE au niveau de la suppléance sont insuffisantes, le DSFNE doit ajouter 2 millions de dollars canadiens qui pourraient venir combler un déficit dans un autre secteur.

- Taux de redevance au niveau des combustibles : hausse des coûts des matériaux, du chauffage, de l'essence due à l'inflation – le DSAF informe le Conseil que les projections budgétaires sont au maximum dans ce secteur.
- Les indemnités de personnel : assurance emploi, congés et suppléance - le DSAF informe le Conseil que le DSFNE n'est pas financé par le ministère par conséquent, les projections budgétaires sont au maximum dans ce secteur.
- Les PHARES et Centres d'apprentissage alternatif – le DSAF porte à l'attention du Conseil que malgré la coupure du financement reçu usuellement par le DSFNE de Travail NB, le district maintient le service des Centres d'apprentissages alternatifs et des PHARES ouverts dans toutes les écoles secondaires.

### **MOTION 176, RÉOLUTION 29-10.1.1.2**

**Proposé par le conseiller Chiasson  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport trimestriel du DSFNE en date du 29 septembre 2023.**

**Adoptée**

#### **10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques**

##### **10.1.2.1 Politique 1.2 – Description des fonctions du Conseil d'éducation**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

##### **10.1.2.2 Politique 2.2 – Exposé des fonctions de la direction générale**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

### **11. Renseignements**

#### **11.1 Rapport de la présidente**

Le vice-président s'assure que tout le Conseil a reçu le rapport de la présidente. Aucun commentaire n'est apporté.

#### **11.2 Correspondance**

##### **11.2.1 Lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 11 octobre 2023**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

##### **11.2.2 Lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 20 octobre 2023**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

Le conseiller Comeau a aimé la réunion, la façon dont les points sont abordés permet d'enrichir les discussions. Il trouve particulièrement respectueux et important le respect d'une minute de silence en début de réunion lors du décès d'un membre de la grande famille du DSFNE.

La conseillère Mallais Comeau a apprécié le rapport de la direction générale.

Le conseiller Chiasson apprécie également le rapport de la direction générale, il aime être au fait des défis qui s'annoncent et souhaite réfléchir en tant que Conseil d'éducation aux pressions ou aux actions qui pourraient être faites.

La conseillère Hébert a aimé la réunion, mais elle est spécialement préoccupée pour l'avenir, elle estime que le gouvernement a attendu que les problèmes soient installés pour commencer à réfléchir à d'éventuelles solutions ; elle aimerait une réflexion pancanadienne. Elle ajoute qu'elle a beaucoup aimé le rapport de la direction générale et qu'elle apprécie de voir la mobilisation de toutes ces personnes dans l'école Univers Jeunesse.

La conseillère Maltais apprécie la transparence de la direction générale, que ce soit inquiétant ou non, le directeur général partage toujours les informations, elle encourage l'équipe solide et avant-gardiste qu'il a autour de lui pour relever les prochains défis.

La présidente a trouvé intéressant d'entendre la réunion d'une autre perspective et a trouvé le contenu excellent. Elle est cependant très préoccupée par les défis qui s'annoncent , elle envisage une réflexion plus approfondie au cours d'une réunion de travail.

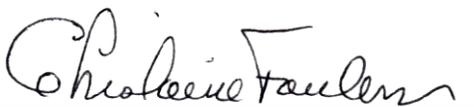
Le vice-président remercie l'assemblée présente.

**13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

Aucun commentaire n'est reçu.

**14. Levée de la séance**

La présidente Foulem propose la levée de la séance à 20h37.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du Conseil